

**PROCÈS-VERBAL DE LA 159^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
LE VENDREDI 22 JANVIER 2021, 18 H**

Adopté à la séance du 23 mars 2021

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Hélène Bédard
M^e Sylvain Bourassa
M^e Julie Charbonneau
M^e Marie Charest
M^e Marie-Josée Corriveau
M^{me} Manon Dufresne
M^e Philippe de Grandmont
M. Simon Julien
M^{me} Lucie Lafontaine
M^e Mélanie Marois
M^e Antonietta Melchiorre
M^e Lucie Nadeau
M^e Gilles Ouimet
M^{me} Isabelle Plante
M^{me} Adriane Porcin
M^{me} Lise Simard
M^e Patrick Simard

N'est pas convoquée : M^e Nicole Martineau

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les Règles de régie interne adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

Il est prévu à l'avis de convocation transmis aux membres qu'elle se termine le 22 janvier 2021, à 18 h.

Les comités constitués pour enquêter sur les plaintes portant les numéros 2019 QCCJA 1159, 2019 QCCJA 1181 et 2020 QCCJA 1220 soumettent au Conseil leurs rapports.

Ces rapports ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique. Ceux participant à la séance les ont reçus et en ont pris connaissance.

2. Dépôt du rapport d'enquête dans le dossier 2019 QCCJA 1159 – M^e Natalie Lejeune et D^{re} Elizabeth Czyziw

Sur la proposition de M. René Côté, il est résolu à l'unanimité qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil prend acte du rapport du comité d'enquête, lequel déclare mettre fin à l'enquête et ainsi statuer sur la plainte formulée par M^e Natalie Lejeune à l'égard de la D^{re} Elizabeth Czyziw, juge administrative au Tribunal administratif du Québec.

3. Dépôt du rapport d'enquête dans les dossiers 2019 QCCJA 1181 et 2020 QCCJA 1220 – M^{me} Josée Bélanger, M. André Bourgeois et M^e Daniel Gilbert

Sur la proposition de M. René Côté, il est résolu à l'unanimité qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil prend acte du rapport du comité d'enquête déclarant non fondées la plainte de M^{me} Josée Bélanger ainsi que celle de M. André Bourgeois, lesquelles concernent M^e Daniel Gilbert, juge administratif au Tribunal administratif du logement.

4. Levée de la séance

La séance est levée le 22 janvier 2021, à 18 h, comme indiqué à l'avis de convocation.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté